ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1883-2025 0504

EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 109 pétitionnaires.

Désignation :

Citoyennes et citoyens du comté de Borduas

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE faisons appel à tous les individus et aux organismes progressistes de s'opposer au tribunal pour la reconnaissance légale de l'établissement de la charia au Canada ;

ATTENDU QUE cette dernière est anti-liberté, anti-femmes, misogyne, anti-modernisme et très raciste.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous formulons les demandes suivantes :

- Que la religion soit déclarée une affaire privée pour chacun. La séparation complète de l'enseignement de la religion pour les enfants de moins de 16 ans;
- L'interdiction de cérémonies religieuses violentes et inhumaines, de pratiques et autres formes d'activités religieuses incomptables avec les droits et libertés civils des individus et le principe de l'égalité pour tous;
- Interdiction d'enseigner sujets et dogmes à interprétation religieuses ou d'interpréter les religions, ou toute loi ou règlement violant le principe de sécularisation dans les écoles et établissements d'éducation.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Jean-Pierre Charbonneau,député de Borduas

26 avril 2025

Date

Pétition contre l'instauration de tribunaux islamiques

Nous faisons présentement appel à tous les individus et aux organismes progressistes de s'opposer au tribunal pour la reconnaissance légale de l'établissement de la charia au Canada. Cette dernière est anti-liberté, anti-femmes, misogyne, anti-modernisme et très raciste.

Nous formulons donc les demandes suivantes :

1. Que la religion soit déclarée une affaire privée pour chacun. La séparation complète de l'enseignement de la religion pour les enfants de moins de 16 ans.
2. L'interdiction de cérémonies religieuses violentes et inhumaines, de pratiques et autres formes d'activités religieuses incompatibles avec les droits et libertés civils des individus et le principe de l'égalité pour tous.
3. Interdiction d'enseigner sujets et dogmes à interprétation religieuse ou d'interpréter les religions, ou toute loi ou règlement violant le principe de sécularisation dans les écoles et établissements d'éducation.

#	PRÉNOM	NOM	VILLE	PROVINCE	SIGNATURE
1	Lorraine	Bédard	St-Hyacinthe	Québec	Lorraine Bédard
2	Jean Guy	Gagnon	Laval	Québec	Jean Guy Gagnon
3	LOUISE	PROVOST	Laval	Québec	
4	Raymonde	Bouchard	St-Jean-Baptiste	Québec	Raymonde Bouchard
5	Micheline	Gingras	Mt St-Hilaire	Québec	Micheline Gingras
6	GILLES	AUBRY	BELOEIL	QC	Gilles Aubry
7	MARCELLE	BÉLANGER	MONT ST-HILAIRE	QC	Marcelle Bélanger
8	Rollande	Courcelles	Beloeil	QC.	Rollande Courcelles
9	Suzanne	Dupin	Verchères		S Dupin
10	Cécile	Gagnon	Beloeil	Qc	C. Gagnon
11	Huguette	Rheaume	Beloeil	Que	H Rheaume
12	Nicole	Legault	Mt St-Hilaire	Qué	Nicole Legault
13	LISE	GAUVIN	MT-ST-HILAIRE	QUE.	Lise Gauvin
14	Lorraine	Bagnon	Mt-St-Hilaire	Quebec	Lorraine Bagnon
15	RICHARD	HOGUE	MT ST-HILAIRE	QUEBEC	
16	Huguette	Dupuis	St-Paul	Québec	Huguette Dupuis
17	DENISE	MAHZUR	BELOEIL	QUEBEC	Denise Mahzur
18	PAUL	MEUNIER	MT- ST-HILAIRE	QUEBEC	
19	Denyse	Marc-Aurèle	mt-St-Hilaire	Québec	Denyse Marc-Aurèle
20	Aline	Côté	Beloeil	Québec	Aline Côté
21	Marielle	Provost	Beloeil	Québec	Marielle Provost
22	GAGNON	NICOLE	BELOEIL	Quebec	
23	[illegible]	[illegible]	St-Hilaire	Québec	
24	DIANE	LÉVESQUE	Otterburn Park	Québec	Diane Lévesque
25	MARIE	DECHAMPLAIN	STE-JULIE	QC	Marie Champlain
26	Louise	Laporte	St-Hilaire	QC	Louise Laporte
27	RENE	CAYA	DRUMMONDVILLE	Qc.	Rene Caya

Charles Felix Duquette